



COMMUNE DE LLAURO

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL EXTRAORDINAIRE DU LUNDI 8 AOUT 2022

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Alain BEZIAN, Maire.
Madame Luce Faxula est désignée en qualité de secrétaire de séance, à l'**unanimité**.

Monsieur le maire propose au conseil d'approuver le principe de l'urgence à convoquer le conseil municipal avant de débattre de l'ordre du jour.

- DELIBERATION AUTORISANT MONSIEUR LE MAIRE A DEMANDER UNE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL AU TITRE DE L'AIDE A L'INVESTISSEMENT TERRITORIAL EN VUE DE L'AMENAGEMENT D'UN ESPACE SPORTIF ET DE LOISIR TRANCHE 1

Dans le cadre de l'aménagement d'un espace sportif et ludique sur le stade actuel (parcelles B110 et B111), le Conseil Municipal réuni en séance extraordinaire le 8 août 2022 est appelé à se prononcer sur l'urgence invoquée par le Maire : Délibération du Conseil autorisant Monsieur le Maire à demander une subvention à Madame la Présidente du Conseil Départemental pour l'Aménagement d'un espace sportif au titre de l'AIT.

Le Conseil Municipal, ouï les propos de Monsieur le Maire, délibère, et à l'unanimité, AUTORISE le Maire à déposer une demande d'aide financière au titre de l'AIT 2022 pour réaliser les travaux « Aménagement d'un espace sportif et de loisirs TRANCHE 1 » et à signer tout document afférent à ce dossier.